



Chantier des Bains Municipaux – intox sur ordonnance ?

Quelques nouvelles de la visite du chantier, jeudi 4 mars 2021 entre 12h30 et 13h45, effectué par les signataires, en compagnie d'une vingtaine de personnes, dont la plupart des institutionnels ; nous avons aussi reconnu les représentants de l'ADQUIS, association qui se préoccupe particulièrement du patrimoine de la Neustadt. Nous ont guidé François Châtillon (Architecte en chef des Bâtiments de France, responsable du chantier patrimonial), et M. Feltz, coordinateur du projet « Bains municipaux » pour la municipalité.

On nous a uniquement montré la « belle partie » du chantier, les bains natatoires, les bains romains et le hall d'entrée. Sur ce travail, on ne peut qu'applaudir de tout cœur, et remercier M. Châtillon et, surtout, le chef de chantier d'Eiffage, Jean-Robert Guirao. Notamment les stucs et enduits ont été préservés, les coloris d'origine ont été restitués et un travail appréciable sur l'aération et la lumière a été fait. Le portail du bain pour chiens (avec une

sculpture de toutou qui est sans doute celui de l'architecte Fritz Beblo) a été déposé et va être remis en place. Jusqu'ici tout va bien. Le résultat est à la hauteur de l'investissement (46 millions d'Euros, aile médicale incluses, soit à peu près le double de la rénovation pour un objet similaire en Allemagne).

Une information curieuse : à la question pourquoi les scolaires auront une entrée à part (ils doivent passer par les douves, pour s'engouffrer ensuite dans des vestiaires spécifiques au sous-sol), au lieu d'accéder aux bains par l'escalier monumental et se retrouver dans la grande rotonde d'accueil avant d'être guidé vers les bains (ce qui aurait correspondu au geste patrimonial « inclusif » souhaité par l'architecte Fritz Beblo), M. Chatillon a répondu par plusieurs arguments pratiques (nécessité de donner aux éducateurs un contrôle sur les effectifs en restreignant l'espace, etc.), mais aussi que c'était pour **éviter au jeune public d'être embêté par des pédophiles qui pourraient se trouver dans l'espace « adulte » de la rotonde**. Ne serait-ce pas plutôt parce que le public wellness, payant son entrée 22 €, souhaite ne pas être embêté par une jeunesse bruyante ? Rappelons à cet égard que les Bains municipaux de Strasbourg étaient conçus, comme les autres bains municipaux en Allemagne, comme un lieu d'intégration : si la rotonde était aussi magnifique, c'est qu'elle est le pivot central où toutes les différentes catégories sociales, symboliquement, se rassemblent, avant d'être guidés vers leurs destinations spécifiques (voir Matthias OLOEW, *Schwimmbäder: 200 Jahre Architekturgeschichte des öffentlichen Bades*, Berlin, Dietrich, 2019.) Traiter les scolaires comme une catégorie « à part » est donc déjà une entorse à l'esprit patrimonial – mais il y a plus problématique.

Comme nous l'avons déjà dit dans d'autres textes (article DNA 3 mars), il n'y a non pas une, mais trois zones de chantier : (1) le secteur Monuments historiques (conduit par M. Chatillon) est une indéniable réussite, (2) la partie wellness, trop exigüe, est un désastre pour les futurs utilisateurs ; (3) l'aile médicale confine au saccage patrimonial (voir notre site <https://amisdesbains.com>).

Si deux parties sur trois d'un chantier patrimonial sont un échec suite à une planification ratée, il est difficile d'appeler le résultat global un franc succès.

Mais même sur le chantier Monument historique (MH), nous avons appris plusieurs informations regrettables dont nous voulons vous faire part :

- **Sur les trois « grandes » douches qui fonctionnaient dans le Bain romain, une seule va rester en fonction.** Les autres sont, soi-disant, inutilisables, un argument que l'on a déjà entendu pour le plateau hydrothérapique, où il ne reflétait pas la réalité. (Rappelons que ces douches fonctionnaient parfaitement jusqu'au jour de la fermeture des Bains municipaux, le 28 juin 2018). Il devient d'autant plus important de sauver les grandes douches de l'aile médicale. (Question : pourquoi ne pas remplacer les douches soi-disant cassées par des copies neuves ? C'est bien ce que l'on fait dans le même espace avec les balustrades en marbre).



- **TOUTE la partie supérieure des bains hommes sera privatisée** et inaccessible à la baigneuse/au baigneur tarif de base (nous croyions jusqu'alors qu'il s'agissait simplement de la « cabane à tisane » placée sous l'horloge de la grande piscine

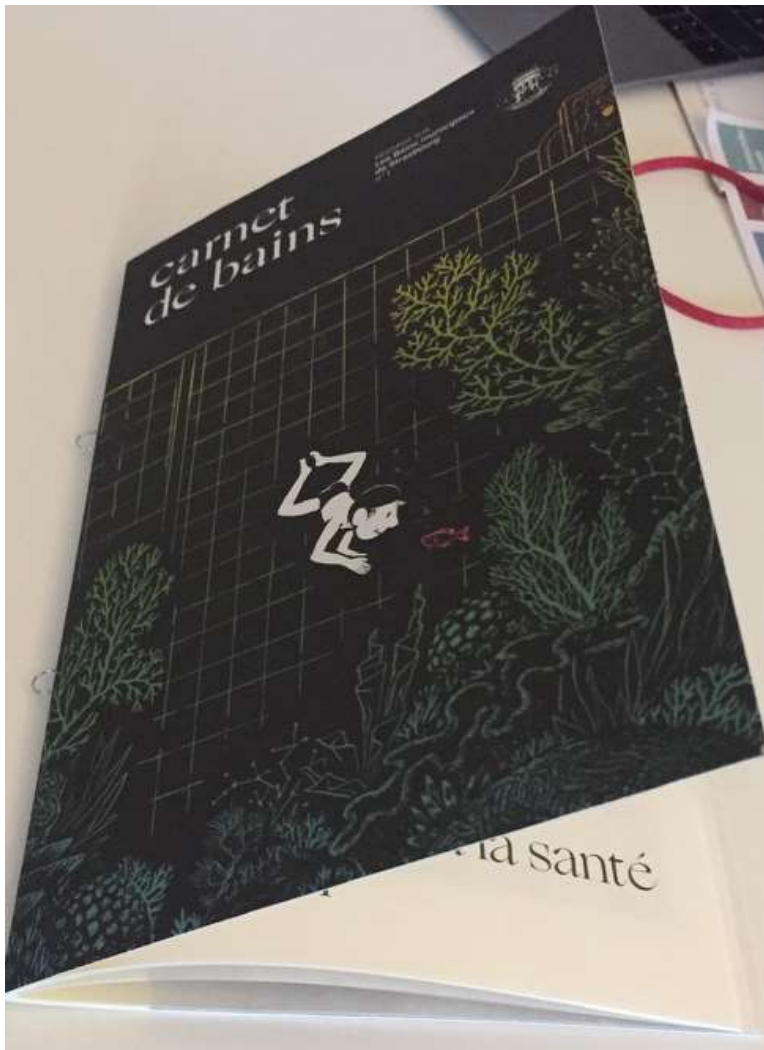
hommes). L'espace que l'on voit ci-dessous sera privatisé.



- De même, **la partie supérieure des Bains romains (servant jusqu'à la fermeture de vestiaire et de lieu de repos) va devenir totalement inaccessible**. La raison invoquée est que les personnes dont la mobilité réduite ne pourraient pas y accéder (pourquoi ne pas créer un petit ascenseur d'un seul étage à leur intention : doivent-elles servir de légitimation pour la confiscation d'un espace ?). La véritable raison ne serait-elle pas plutôt que **cet espace, jusqu'alors accessible, servira de lieu de stockage pour les produits de beauté** qui seront utilisés un étage plus bas, dans l'ancien vestiaire, pour les « soins à la personne », autrement plus rémunérateurs qu'un espace détente ?
- Le solarium ne va pas être restauré et restera totalement inaccessible, lui aussi. La raison invoquée est là encore la non-accessibilité aux personnes dont la mobilité est réduite, car l'escalier qui y mène est très étroit. Or, **la rénovation aurait pu permettre de dégager l'accès direct sur le toit**, à partir, justement, de la partie supérieure des Bains romains, et de rendre accessible, enfin, un espace très agréable donnant accès à l'air libre. Ce choix, pour des raisons qui ne sont pas techniques, ni lié à la situation des personnes en situation de handicap, mais économiques, n'a pas été fait.
- Au total, **c'est une surface très considérable jusqu'à présent librement accessible qui sera soustraite aux utilisateurs « normaux »** suite à la rénovation. Des espaces

supplémentaires n'ont pas été créés, alors que cela était possible. L'ancienne chaufferie, transformée en plateaux fitness, offrira une surface supplémentaire importante, mais réservée aux clients wellness payant un tarif très supérieur.

Enfin, nous sommes frappés par **l'habilité avec laquelle la mairie soigne une communication approximative (voire ouvertement biaisée).**



Ainsi dans un petit livre commandé par la Mairie, soigneusement édité par Chicmedia (bandes dessinées confiés à des anciens de la HEAR (Haute École des Arts du Rhin, Strasbourg), articles de médecins et sportifs strasbourgeois réputés...) tiré à 2500 exemplaires et distribué gratuitement (à quel prix pour le contribuable strasbourgeois ?), le responsable de la construction Maison Sport Santé affirme, à côté d'une photo du plateau hydrothérapique, qu'il s'agit de « **donner une deuxième vie à cet équipement, qui conservera sa finalité d'origine** »

La Maison Sport Santé (MSS)

L'aile médicale des Bains municipaux de Strasbourg fera elle aussi l'objet d'importants travaux : ses équipements « *ne correspondent plus aux protocoles de soins actuels* », comme le précise Peter Ardjoun, chef de projets à la direction de la construction et du patrimoine de la Ville de Strasbourg. Construite en 1910 par le même architecte (Fritz Beblo), elle se place perpendiculairement au bâtiment principal (à gauche lorsqu'on est face à l'entrée) et lui restera reliée. Les 1500m² deviendront en 2023 l'un des 500 établissements bénéficiant à cet horizon du label national Maison Sport Santé. Gérée par un Groupement d'Intérêt Public porté par seize partenaires, « *elle regroupera toutes les missions médicales d'activités physiques pour les personnes en affection longue durée, ce qu'on appelle le Sport Santé sur ordonnance*, explique François Jouan, son directeur. *Les enfants en surpoids ou souffrant d'obésité y bénéficieront aussi d'un accompagnement global. Elle doit également remplir une mission de sensibilisation* », à destination des associations et des professionnels de santé. Le public pourra s'informer sur les dispositifs, et un laboratoire d'innovation développera et testera du matériel sportif ou des outils numériques liés à la pratique de l'activité physique. Les travaux devraient démarrer à l'été 2021, et auront à cœur de préserver les parties classées. Il s'agit, rappelle Peter Ardjoun, de « *donner une deuxième vie à cet équipement, qui conserve sa finalité d'origine* ».



(p. 14). Ceci, alors que les **douches et les cuves sont appelées à devenir, dans le plan actuel, de simples éléments de décor sans aucune fonction réelle en attente de démontage dans les décennies futures et accessibles dans l'immédiat pour les seuls utilisateurs des cours ayant lieu dans cet espace**. Mensonge ? La Mairie va nous répondre que non, que la citation est tirée hors de son contexte, et que la phrase portait sur l'aile médicale dans sa totalité – il n'empêche que le montage texte/image est propre à produire une mauvaise appréciation de

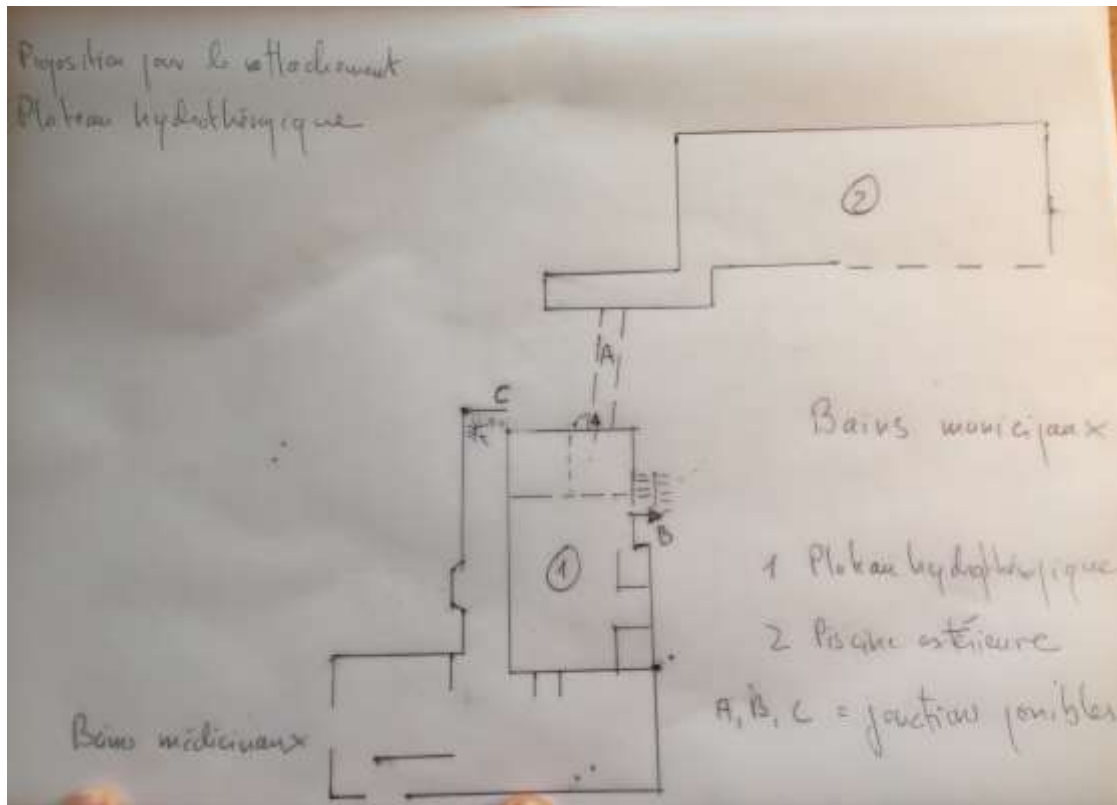
la situation. **Comment le lecteur de cet ouvrage peut-il connaître la réalité des intentions de la Mairie, qui sont de rendre la partie patrimoniale de l'aile médicale inutilisable et inaccessible ?**



Comment empêcher un saccage patrimonial ?

Revenons sur la question d'une **solution pragmatique pour le maintien de la fonction de la salle hydrothérapique, par le rattachement au circuit wellness** qui, lui, a cruellement besoin de place de repos et de douches, en contrepartie d'un plus grand accès du Sport Santé aux plateaux fitness de la partie privatisée (évidemment, il faudrait mélanger des publics riches et moins riches – mais n'était-ce pas, justement, l'intention de Fritz Beblo, et devrait l'être de la présente Mairie qui se veut verte/gauche ?). Pour cela il faudrait **créer une passerelle (A) qui enjambe l'espace entre la piscine extérieure (2) et le plateau hydrothérapique (1)**. Elle est

techniquement faisable, mais il faut tenir compte de deux facteurs à problème.



- L'espace situé en dessous (donc, entre l'aile des bains extérieurs et l'immeuble de l'aile médicale) se trouve, comme nous l'avons appris, être le **plateau de livraison de la piscine**. Il faut donc tenir compte de la contrainte de laisser passer des camions. Ce problème peut cependant être résolu techniquement en rehaussant le couloir couvert, pour permettre l'accès aux personnes en situation de handicap, mais posera certainement un défi au savoir-faire des architectes. Cette question aurait été facile à résoudre si on avait réfléchi en amont, car il y avait d'autres lieux de passage possible (B, C), désormais impraticables, car utilisés pour l'aile piscine.
- Ce **problème ne serait pas posé si les concepteurs de la planification des Bains municipaux avaient bien voulu traiter le bâtiment patrimonial dans son aspect global** et écouter les conseils du Comité franco-allemand Fritz Beblo, qui s'est auto-dissout face au refus tenace de tenir compte de son expertise bénévole (1).
- Au lieu d'une conception globale des Bains municipaux, on se trouve maintenant face à deux « bunkers » difficiles à relier.
- Le **service des Monuments Historiques peut facilement arrêter net le projet d'une passerelle en imposant son veto, si jamais il lui venait l'idée de faire plaisir à la Mairie**. Les Monuments historiques pourraient ainsi éviter à la Mairie de passer en

force, et de devoir débattre avec les citoyens. Rappelons que ce même service a donné son accord pour la piscine extérieure (qui n'est pas un chef-d'œuvre de discrétion...) et pour la destruction de fait du plateau des douches, il a proposé le revêtement en inox des piscines des bains (heureusement refusé par les utilisateurs et des politiques ayant conservé leur bon sens) – mais il a le pouvoir de censurer une construction extérieure nouvelle si elle lui déplaît. **Heureusement que nous disposons en Alsace d'un Service des Monuments Historiques qui est d'une totale autonomie par rapport aux groupes de pressions du politique et de l'économie, et qui l'a montré dans le passé !** (Hem...) Nous restons donc optimistes.

Nous joignons quelques photos (d'autres se trouveront sur le site) et vous remercions pour les suggestions d'amélioration, compléments d'information... Nous serions également heureux si la Mairie voulait bien s'exprimer sur nos propositions de solutions pour sauver le plateau hydrothérapique. Toutes nos demandes : pourquoi elle refuse une solution qui respecte le patrimoine, et qui tient compte des besoins de utilisateurs (surtout de ceux de l'aile sport santé), sont restées sans réponse.

Pour résumer notre impression, l'opération de communication était trop incomplète, mais à la suite cette visite, nous avons vu apparaître plusieurs comptes rendus tellement en phase avec les paroles de la Mairie, que l'on devrait pouvoir demander un droit de rectification.

https://www.rue89strasbourg.com/en-renovation-pour-une-ouverture-fin-2021-les-premieres-images-des-bains-municipaux-201881?utm_medium=push&utm_source=onesignal&utm_campaign=push-notification

Le Bureau des Amis des Bains Municipaux de Strasbourg, Alexandre Kostka, Giljean Klein, Jean Klein

(1) Créé en janvier 2019, le Comité Fritz Beblo s'est silencieusement auto-dissout en février 2021, car son conseil n'était pas désiré. Il était composé de Madame Christiane Schmückle-Mollard (Architecte en chef des Monuments Historiques, Vice-Présidente de l'Académie d'Architecture, ancienne architecte de la cathédrale de Strasbourg), Madame Sigrid Brandt (Professeure de protection des monuments à l'Université de

Salzburg, Vice-Présidente d'ICOMOS Allemagne), Madame Christiane Weber (Professeure d'histoire de l'architecture à l'Université d'Innsbruck, auteure de plusieurs articles sur les Bains municipaux), cooptée en novembre 2020, Monsieur Olivier Ohresser (Président des Amis du Vieux Strasbourg), Jürgen Kannewischer (ingénieur des fluides, gérant d'un consortium qui comprend entre autres les bains de Baden-Baden), Nils Meyer (Agence de Protection du Patrimoine historique du Schleswig Holstein, architecte ayant conduit plusieurs chantiers de rénovation de bains historiques), Alexandre Kostka (professeur à l'Université de Strasbourg, auteur de divers articles sur les Bains municipaux, membre fondateur de « Victoire pour tous »). Il s'est réuni deux fois, en octobre 2019 et janvier 2020 et a rédigé plusieurs rapports insistant sur la nécessité de traiter les Bains municipaux comme une totalité organique, le dernier en été 2020, qui sont restés sans réponse.

L'existence de ce comité d'experts franco-allemand n'a jamais été révélée par la Mairie au grand public, pour des raisons sur lesquelles on peut spéculer.